CIVIPOL

Expert non principal judiciaire sécurité publique et police de proximité POLICE+

LIMITE DE CANDIDATURE

18 Octobre 2023

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

Dans le cadre de leur coopération bilatérale, l'Union européenne et la République du Congo ont décidé d'appuyer la modernisation de la police congolaise à travers le « Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise et à la mise en place de commissariats pilotes ».

Financé à hauteur de 5 millions d'euros sous forme de don de l'Union européenne, ce programme s'inscrit sous la priorité 3 « Démocratie, droits humains et gouvernance participative » de son programme de coopération bilatérale avec la République du Congo. À cet égard, une Convention de financement a été signée entre les parties le 19 mai 2022 (*NDICI AFRICA/2021/043-224*).

Objectif principal : Prévenir toute forme de torture, de traitement dégradant ou inhumain en soutenant la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes.

Le Programme s'appuie sur 3 composantes

- **Composante 1** Composante normative de surveillance et de contrôle de la chaîne pénale. Elle porte sur le renforcement des cadres normatif, éthique et déontologique de l'institution policière en intégrant notamment les questions de genre. Elle vise aussi à améliorer les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police.
- **Composante 2** Consacrée à la rénovation d'infrastructures afin de mettre en place un modèle de commissariats pilotes.
- **Composante 3** Vise à la formation et au mentorat des forces de l'ordre afin de consolider les capacités de la Police dans le respect des droits humains.

La présente mission s'inscrit dans la composante 1 et 3 décrite ci-dessus dans le but d'atteindre le produit

OS1 – Produit 1 : le cadre normatif éthique et déontologique de l'institution policière est révisé et prend en compte l'aspect genre.

OS1 Produit 2 : les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police nationale sont renforcés

OS3 – Produit 3 : les capacités des forces de police de la sécurité publique liées à la conduite des investigations sont renforcées

Le programme met l'accent sur la construction d'un modèle de commissariat pilotes au sein duquel une stratégie transversale de proximité et de professionnalisation de la police est fondamentale.

POLICE+ a pour objectif de définir et de mettre en place une police de proximité coconstruite avec les forces de sécurité et la société civile. Plus proche de la population, la police sera en mesure de prioriser les sujets qui concernent à la plupart des habitant pour éviter la dégradation des situations qui mettent en risque la sécurité des citoyens. Cette police par son approche nouvelle du citoyen sera en mesure d'assurer sa mission de prévention de manière efficace et respectueuse des droits humains.

Résultats envisageables de l'action :

- Résultats intermédiaires (effets) : La notion de police de proximité a été présentée et comprise par les personnels de la police congolaise et notamment par les cadres. Les conditions de sa mise en place au sein de la police ont été définies.

- La participation de la société civile a été prise en compte et ses acteurs identifiés

- Résultats finaux (impacts) : Mise en œuvre d'un modèle de commissariat pilote et de police de proximité axé sur le respect des droits de l'homme, la professionnalisation de la police, l'intégration de la société civile et l'accès à la justice.
    - Le modèle de commissariat pilote proposé est intégral et comprend l'ensemble des aspects principaux du fonctionnement du commissariat (cadre organique, procédures de fonctionnement et d'encadrement, formation et moyens).

    - Les conditions de la mise en place de la police de proximité ont été présentées et étudiées avec cadres de la police congolaise.

    - A chaque niveau hiérarchique, les policiers ont compris l'importance de la police de proximité et le rôle que chacun doit y tenir ;

    - Les conditions de mise en place de la police de proximité ont été définies en accord avec la hiérarchie supérieure

    - Les moyens humains et matériels nécessaire à la mise en place de la police de proximité ont été évalués avec les autorités

    - Les policiers ont reçu les formations nécessaires à cette mise en place ;

    - Le fonctionnement de la chaine hiérarchique et d'encadrement a été définie ;

    - La stratégie de police de proximité a été mise en place et intègre la société civile ;

    - Les groupes de la population a approcher en priorité ont été identifiés ;

    - La notion de groupes de partenariat conjoints opérationnels visant à faciliter l'amélioration des conditions de sécurité et la visibilité des problématiques prioritaires de la société civile a été comprise et acceptée par les policiers de tous grades ;

    - Le fonctionnement des groupes de partenariat opérationnels a été compris

    - Le modèle de commissariat pilote et de police de proximité compte sur un plan de formation et un cadre réglementaire améliorés.

    - La notion de policier référent a été comprise et les conditions de la mise en place de ces policiers ont été définies

    - Les compétences professionnelles des policiers des commissariats cibles ont été améliorées et sont au niveau des attentes et des besoins du modèle de commissariat pilote et de police de proximité.

    - Les compétences des policiers en charge des enquêtes judiciaires sont améliorées

- Les enquêtes sont de meilleure qualité
- Les procédures transmises au Parquet sont plus complètes

1. Objectifs et résultats attendus des activités :

Cette mission porte sur 3 activités dont les objectifs sont décrits ci-dessous :

A.1.1.6.2.1 Soutien à la mise en place de la police de proximité

Objectif : présenter le concept de police de proximité aux cadres de la police congolaise et définir les conditions de mise en place de cette police au sein de la police et plus largement au sein de la société congolaise.

A.1.2.3.1.1 Renforcement de la fonction de prévention : Stratégie des policiers référents et renforcement du lien entre police et société civile

Objectif : Présenter le concept de policier référent et définir les conditions normatives et pratiques de sa mise en place au sein des structures policières congolaises

A.3.3.1.1.1 Formation au protocole de recueil des plaintes

Objectif : renforcer les capacités opérationnelles des policiers en termes de recueil des plaintes et de suivi des dossiers de plaintes tout au long du processus de traitement.

Participeront à ces activités de manière successive les cadres des commandements territoriaux et les personnels de tous grades en capacité de mettre en œuvre la police de proximité ou menant des enquêtes judiciaires

Bénéficieront de cette activité la police et l'ensemble de la population et en particulier les personnes les plus vulnérables.

Résultats attendus de la mission

- Socialisation de l'audit des commissariats auprès de la hiérarchie de la police congolaise
- Appropriation de la notion de police de proximité par les éléments de tous grades de la police congolaise
- Les conditions de mise en place de la police de proximité ont été évaluées
- Les conditions de mise en place des policiers référents ont été évaluées
- Les acteurs de la société civile ont été identifiés
- Les moyens humains nécessaires ont été évalués
- Un calendrier de déploiement de la police de proximité a été défini
- La notion de groupe de partenariat opérationnel conjoint est acquise et les acteurs sont identifiés
- Le traitement judiciaire des plaintes a été amélioré : les nouvelles pratiques à mettre en œuvre sont acquises, les actes d'enquêtes sont plus nombreux, les procédures destinées au Parquet sont plus complètes
- Les difficultés pouvant subsister sont identifiées et les éventuelles formations complémentaires définies
- Un agenda des prochaines activités : formation et mentoring

Trois mallettes pédagogiques

Profil requis de l'expertise

Pour la réalisation de cette mission, le concours d'un expert senior/junior est requis.

Domaines d'expertise

Sécurité Publique, Police Judicaire, management

Qualifications (études et formation) Compétences spécifiques

- Diplôme de l'enseignement supérieur, (BAC+3), dans le domaine de l'administration publique, du droit ou des sciences politiques ;
- Formation certifiée par un établissement public, de cadre supérieur des forces de sécurité intérieure nationales (commandant ou commissaire de police)
- SAVOIR : Parfaite maîtrise des problématiques de sécurité publique.
- SAVOIR-FAIRE : capacité à organiser et diriger un service de police.
- SAVOIR-ETRE : Capacité d'adaptation.

Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans en sécurité publique au sein de la police.
- Au moins 5 ans d'expérience dans un poste à responsabilité et/ou de coordination d'équipe dans le domaine de la sécurité publique et/ou de la police de proximité
- Au moins 5 ans d'expérience dans un poste à responsabilité et/ou de coordination d'équipe dans le domaine de la police judiciaire

Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission

- Une solide expérience de la sécurité publique au sein d'une circonscription de sécurité publique, d'une direction départementale de sécurité publique en lien avec les missions de police de sécurité du quotidien

Atouts

- Connaissances des structures policières locales (Afrique de l'Ouest ou Afrique centrale) serait un atout.
- Expérience antérieure en Afrique de l'Ouest ou en Afrique centrale.
- Expériences préalables de la coopération technique internationale.

Langues

- Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités de communication orale et écrite

Recrutement d'expertise

Soumission des candidatures

Envoi de la candidature par mail, comprenant le CV (modèle européen) de l'exp

Veuillez nous faire parvenir votre candidature par **voie électronique aux adresses mail suivantes** :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef du projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr

Publication sur le site de Civipol :

Merci de mentionner dans l'objet « candidature Appui à la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes au République du Congo »

Dès réception de l'agrément de sa candidature, l'expert préparera sa mission conformément aux TDR.

Les candidatures incomplètes ou hors délais ne seront pas étudiées.

Recrutement d'expertise

Soumission des candidatures

Envoi de la candidature par mail, comprenant le CV (modèle européen) de l'expert.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature par **voie électronique aux adresses mail suivantes** :

- Mr Hervé LE PENNEC, Chef du projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr

Publication sur le site de Civipol :

Merci de mentionner dans l'objet « candidature Appui à la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes au République du Congo »

Dès réception de l'agrément de sa candidature, l'expert préparera sa mission conformément aux TDR.

Les candidatures incomplètes ou hors délais ne seront pas étudiées.

